



Natura 2000 en Crau
ZSC « Crau centrale - Crau sèche »
FR9301595
ZPS « Crau » FR9310064



A l'attention de Mme MALACRINO
(Urbasolar), M.BERKANI et des
services instructeurs de la DDTM13

Saint Martin de Crau, le 13/02/2017

Objet : porter à connaissance des enjeux écologiques liés au projet de construction d'une serre photovoltaïque sur la commune de Saint-Martin-de-Crau

Service émetteur : Service technique aménagement – Natura 2000

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le porter à connaissance (PaC) des enjeux écologiques des sites Natura 2000 de la Crau sur les parcelles concernées par le projet de construction d'une serre photovoltaïque au lieu-dit Mas de Granier sur la commune de Saint-Martin-de-Crau

Ce PaC est accompagné de quatre cartographies traitant spécifiquement des enjeux écologiques sur ces secteurs. Il fait également référence à plusieurs éléments qui composent le document d'objectif des sites Natura 2000 de la Crau (disponible sur le site de la DREAL ou sur demande auprès de Mme Marine SCARPARI, responsable Natura 2000 des sites de la Crau).

Madame SCARPARI se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.

Vous souhaitant une bonne réception,

Cordialement,

Mireille HENRI
Présidente du Comité Natura 2000
des sites de la Crau



Courrier Porter à connaissance BERKANI- Saint Martin de Crau
Hôtel de ville - Place du Docteur Bagnaninchi - B.P. 50001 - 13558 St-Martin-de-Crau cedex

Tél: 04.90.47.17.29



Porter à connaissance des enjeux écologiques

Projet de construction d'une serre photovoltaïque

À destination des services instructeurs de la DDTM13, d'URBASOLAR et de M. BERKANI

PROJET

M. BERKANI souhaite faire construire une serre photovoltaïque au lieu-dit Mas de Granier à Saint Martin de Crau par la société URBASOLAR.

Le périmètre d'étude du projet se situe :

- Proche de la ZSC « Crau centrale - Crau sèche » FR9301595 ;
- en ZPS « Crau » FR9310064

CARTOGRAPHIES

- Carte 1: Localisation générale du projet et périmètres de protection
- Carte 2: Volet habitats naturels
- Carte 3: réseau de haies connectées
- Carte 4 : Liste locale 2

ENJEUX ECOLOGIQUES

Les enjeux écologiques identifiés dans le Docob sur ce secteur sont :

→ Enjeux habitats naturels

(Source : Rapport et atlas cartographique des habitats naturels des sites Natura 2000 de la Crau - Volet n°1 - CENPACA - Nicolas BOREL- décembre 2012 ; carte 2 du porter à connaissance - Maire de SMC/N2000 - Février 2017)

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent sur l'emprise du projet.

Habitat d'intérêt communautaire à proximité :

- 6510- Pelouses maigres de fauche de basse altitude

Cet habitat présente un enjeu local de conservation **moyen à fort** identifié dans le document d'objectifs. Attention cependant, la surface en prairie irriguée a été drastiquement réduite par rapport à celle indiquée sur la carte. Des serres tunnel ont été installées à la place (cf photo de terrain).

La zone est notée en enjeu faible de conservation pour les habitats naturels par l'atlas cartographique des sites de la Crau.

→ Enjeux ornithologiques

(Source : cartographie des données ornithologiques des sites Natura 2000 de la Crau - CENPACA - mars 2013)

La parcelle est un habitat d'alimentation/stationnement pour la Mouette mélanocéphale.

Dans une plus faible mesure, les parcelles attenantes à celle du projet sont des habitats d'alimentation du Faucon crécerellette et de l'Outarde canepetière.

Classement des enjeux de conservation des habitats d'oiseaux : enjeu moyen.

→ Enjeux de continuités écologiques

(Source : carte 3 du porter à connaissance - Maire de SMC/N2000 - Février 2017)

Le secteur d'emprise du projet se situe dans une zone de haies peu connectées et aucune haie ne sera impactée.

→ **Liste locale 2**

(Source : Annexe 5A - item 3 (retournement de prairies) Item 9 (Arrachage de haies) et Item 10 (affouillements et exhaussements du sol) – de l'arrêté du 14 août 2014 fixant la liste locale prévue au 2° du III de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 ; carte 4 du porter à connaissance-Mairie de SMC/N2000- Février 2017)

L'évaluation d'incidences Natura 2000 est nécessaire pour les plans, projets ou activités qui figurent sur l'une des listes suivantes :

- la liste nationale d'activités encadrées par l'article R414-19 du code de l'environnement applicable à l'échelle nationale ;
- l'une des listes locales arrêtées par le préfet de département ou préfet maritime qui complètent la liste nationale, applicables sur le territoire du département ou de la façade maritime.

Sur les sites Natura 2000 de la Crau, la « liste locale 2 » Crau du 14 août 2014 s'applique. Elle fait référence aux actions qui pourraient porter atteintes aux objectifs de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, à savoir : le retournement de prairie (item 3), l'assèchement de zones humides (item 4), l'arrachage de haies (item 9) et l'affouillement ou exhaussement du sol (item10).

L'emprise du projet n'est pas concernée par des items identifiés dans l'arrêté du 14 août 2014 fixant la liste locale 2 Crau (Carte 4).

- ✓ Pour toutes demandes d'avis technique sur l'évaluation d'incidence Natura 2000, merci de contacter :

Mme GIRET Sylvie

Référent DDTM 13 au service territorial d'Arles

Tel : 04.90.18.85.55

E-mail : sylvie.giret@bouches-du-rhone.gouv.fr

- ✓ Pour tout complément d'informations sur les sites Natura 2000 de la Crau, merci de contacter la structure animatrice :

Mme SCARPARI Marine

Responsable Natura 2000

ZSC Crau centrale - Crau sèche & ZPS Crau

Mairie de Saint Martin de Crau

Ligne directe : 04.86.52.03.47

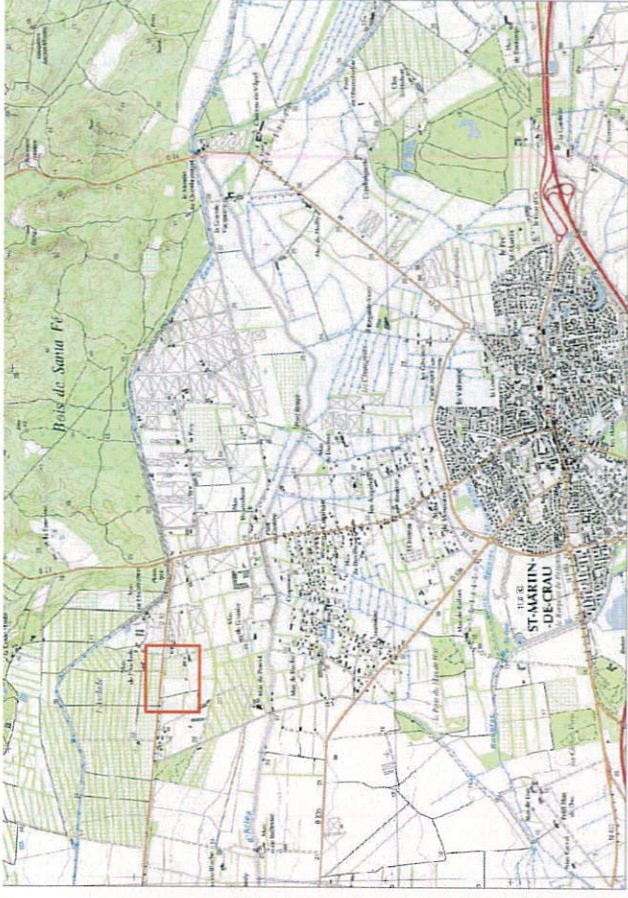
E-mail : m.scarpari@stmartindecrau.fr

ANNEXE photographie de terrain

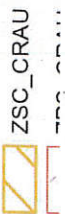


Photo 1: Présence de serres à la place de prairies de foin de Crau

Construction d'une serre photovoltaïque_ BERKANI
Localisation du projet



Légende



0 155 310 Mètres

Sources:
BD ORTHO® - © IGN - 2014
SCAN25@V3 - Topographique - 2013.
Périmètres de protection Natura 2000- DREAL PACA- 2014

Réalisation
Marine SCARPARI - Le 09/02/2017
Mairie de Saint Martin de Crau
Porter à connaissance- Carte 1

Construction d'une serre photovoltaïque_ BERKANI
Volet habitats naturels

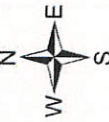


Légende

habitats naturels

LIB_HDO

- Eaux douces stagnantes
- Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia
- Fruiteuses sclerophylles
- Grandes cultures
- Oliveraies
- Pelouses maigres de fauche de basse altitude



0 150 300 Mètres

Sources:
BD ORTHO © - © IGN - 2014
Habitats naturels- inventaire CEN PACA et
N.Borel Consultant- 2012

Réalisation
Marine SCARPARI - Le 09/02/2017
Mairie de Saint Martin de Crau
Porter à connaissance- Carte 2

Construction d'une serre photovoltaïque_ BERKANI Réseau de haies



- Légende**
- Réseau haies
 - Linéaires de haies connectées (m)
 - 0 - 1000
 - 1001 - 15000
 - 15001 - 100000



Sources:
BD ORTHO © - © IGN - 2014
Réseau de haies- Inventaire CEN PACA 2012

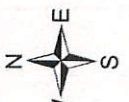
Réalisation
Marine SCARPARI - Le 09/02/2017
Maire de Saint Martin de Crau
Porter à connaissance- Carte 3

Construction d'une serre photovoltaïque_ BERKANI
Liste locale 2



Légende

— Item9: arrachage de haies



0 150 300 Mètres

Sources:
BD ORTHO © - © IGN - 2014
Liste locale 2- DREAL PACA- 2013

Réalisation
Marine SCARPARI - Le 09/02/2017
Mairie de Saint Martin de Crau
Porter à connaissance- Carte 4